

Résiliation de contrat salle de sport.

Par Doudouche01, le 20/09/2015 à 15:26

Bonjour,

J'ai signé il y a 5 jours de cela dans une salle de sport afin d'y pratiquer 92 séances d'aquabike en cabine individuelle, pour un montant total de 1308 euros, effectué par prélèvement bancaire mensuel de 109 euros.

Hors après signature aucune copie de m'a été remise. J'ai indiqué à la responsable que j'étais en arrêt maladie pour un burn out et une dépression(actuellement je suis fragile psychiquement et relativement influençable), ce jour là je n'étais pas dans mon état normal, j'étais en pleine crise d'hypomanie.

En en parlant avec ma psychothérapeute, je me suis aperçue de l'erreur que j'avais commise en m'engageant pour 1 an, ce n'était pas du tout dans mes projets.

Ai-je un recours pour annuler ce contrat que j'ai signé mais dont je n'ai aucune copie ?

Dans l'attente de votre réponse.

Bien cordialement.

Par Lag0, le 20/09/2015 à 15:37

Bonjour,

Il faut vous procurer ce contrat ou les conditions générales et voir si des cas de résiliation

anticipée sont prévus et lesquels.

Par Doudouche01, le 20/09/2015 à 16:14

Bonjour Lag0,

Merci pour votre réponse, je vais aller dès demain à la salle de sport.